

REVUE INTERNATIONALE DE LA COMPLIANCE ET DE L'ÉTHIQUE DES AFFAIRES

International Review of Compliance and Business Ethics

Sous la direction de :
Roxana FAMILY, Thomas BAUDESSON

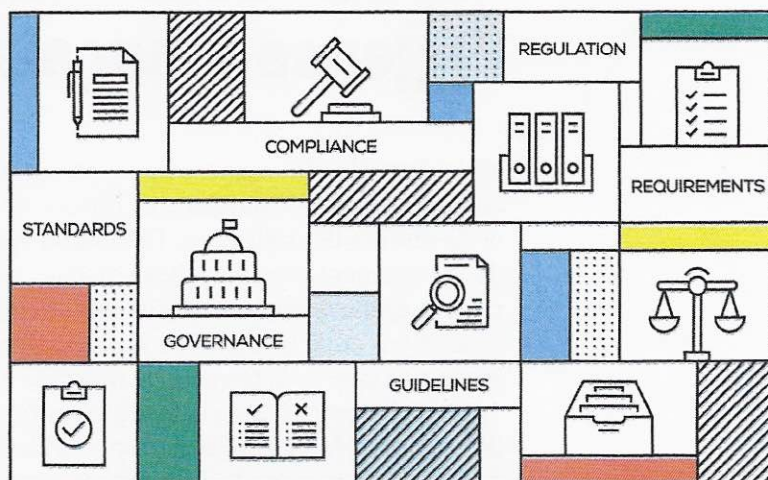
AVRIL 2019 - N° 2
2^e ANNÉE - ISSN 2269-9023

TABLE RONDE

63

Réflexions autour du Guide pratique sur la fonction conformité anticorruption dans l'entreprise publié par l'Agence Française Anticorruption

Par Stéphanie Dominguez, Dominique Dedieu,
Xavier Hubert et Marc Bartel



ÉTUDE

64

Le statut du lanceur d'alerte. État des lieux et proposition de directive européenne

Par Pascale Lagesse
et Valentino Armillei

COMMENTAIRES

66

China's New Great Wall. A look at How China's New Criminal Judicial Assistance Law May Affect Investigations, Prosecutions and More

Par Michael DeBernadis,
Weixuan (Vivian) Wang
et Jiaxing Hao

68

A Heat Wave From the North. A Look at Canada's New Deferred Prosecution Agreement Regime

Par Joanne Osendarp, Tyler Grove
et Mathieu Rossignol

CAHIERS PRATIQUES

69

Fiche pratique - Intelligence économique et compliance : oxymore ou prétérition ?

Par Emmanuel Pitron
et Kajsja Courteaut

63 **Réflexions autour du Guide pratique sur la fonction conformité anticorruption dans l'entreprise publié par l'Agence Française Anticorruption**

Mal identifiée il y a encore peu de temps en France, la fonction de « responsable de la conformité » ou « Compliance Officer » ne cesse, ces dernières années, d'alimenter les débats et de susciter des réflexions. Cet intérêt appuyé provient à la fois de la montée en puissance de la réglementation à l'échelle globale, du développement d'une approche préventive des risques, d'une référence explicite à la fonction de responsable de la conformité dans différentes législations et de la formalisation des périmètres de la fonction par différentes autorités. Le guide pratique de la fonction conformité anticorruption dans l'entreprise publié le 4 février 2019 par l'Agence Française Anticorruption (AFA) constitue une avancée déterminante pour la fonction et la légitimité du responsable de la conformité anticorruption. Il offre l'occasion de croiser les regards de différents acteurs de la conformité sur cette fonction.